

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 05/09/2024 - 2491 - 1997 B 60004 - 410 517 767 - A2 MAC 1

A2 MAC 1

Société à responsabilité limitée au capital de 23.870,25 euros
Siège social : 25, Chaussée de Hary
02140 Hary
410 517 767 RCS Saint-Quentin

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le vingt-neuf août,

(...)

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

(...)

Décide de désigner :

- **Monsieur Pierre, Charles Boccon-Liaudet**, né à Versailles (Yvelines), le 7 janvier 1969, demeurant à Garches (92380), 10, Avenue de Lorraine, de nationalité française,

en qualité de co-Gérant de la Société, à compter du 30 août 2024, à 0 heure, pour une durée indéterminée (...),

prend acte que Monsieur Pierre Boccon-Liaudet a préalablement accepté les fonctions de co-Gérant de la Société et déclaré remplir toutes les conditions requises pour les exercer,

prend acte que qu'un Gérant de la Société dirige et administre la Société et la représente à l'égard des tiers, conformément aux dispositions de l'article L. 223-18 du Code de commerce.

A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués à l'Associé unique ou à la collectivité des Associés de la Société, par les dispositions légales ou les statuts de la Société (...).

(...)

FB

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Extrait certifié conforme par le co-Gérant de la Société.

Le 29 août 2024.

FRANK BUNTE

Monsieur Frank Bunte
co-Gérant